

Le Cercle Montesquieu fête ses 25 ans

le 04 mai 2018 - Eric GARDNER DE BEVILLE - [Droit](#) - [Professions](#)



La 7e édition des Débats du Cercle Montesquieu fut l'occasion d'échanger sur des thèmes d'actualité tels le règlement général sur la protection des données personnelles (RGPD), leadership et direction juridique, développement des legaltechs et affaires publiques, mais ce fut aussi l'occasion de fêter les 25 ans du Cercle. Eric Gardner de Béville, membre du Cercle Montesquieu, recruteur et juriste international à Madrid, revient sur le rôle du Cercle.

Créé en 1993 le Cercle Montesquieu regroupe aujourd'hui plus de 400 directeurs juridiques des principales sociétés de tous secteurs et activités en France. Il s'agit d'un forum d'échanges et de promotion du droit et des juristes.

Lieu de rencontres pour mieux se connaître, le Cercle Montesquieu promeut non seulement le rôle du directeur juridique comme véritable conseil opérationnel et proche conseiller des dirigeants, mais aussi les débats sur les problématiques communes telles que la confidentialité des avis ou l'éthique du juriste, les «

best practices » en matière de gouvernance, le dialogue avec les parlementaires et membres du gouvernement, le travail conjoint avec les autres associations de juristes et d'avocats ou de représentation ordinales et la formation pour l'avenir et le devenir de l'« avocat en entreprise ».



La vie du Cercle s'articule autour de douze commissions qui sont soit sectorielles telles qu'Industrie-Commerce, Affaires Internationales ou Santé, soit fonctionnelles comme DJ au Féminin, Management des directions juridiques ou Justice Economique.

Les membres apportent des solutions pratiques aux réflexions sur le fonctionnement et développement des directions juridiques au sein des entreprises en France et à l'étranger. Ces commissions ont soumis des avis et propositions concrètes portant sur les actions de groupe, chartes éthiques, programmes de conformité mais aussi sur la loi Sapin 1, la loi sur la modernisation de

l'économie (LME) et plus anciennement sur les lois Galand et Raffarin.

Un des thèmes centraux depuis la création du Cercle est celui du statut du juriste, notamment par rapport à l'avocat. En France, il est encore aujourd'hui interdit d'être à la fois avocat (c'est-à-dire inscrit au barreau) et salarié en entreprise. La raison de cette interdiction serait un manque d'indépendance qui résulterait de la condition de salarié.

D'une part on peut s'interroger sur la réelle « indépendance » des milliers d'avocats qui ont un ou deux clients qui représentent 70 % ou 80 % de leurs honoraires. D'autre part, tout près de nous, en Espagne, il est possible d'être avocat en cabinet le matin et avocat en entreprise l'après-midi sans que cela ne pose le moindre problème d'indépendance, de statut ou de qualité de travail, bien au contraire. La situation est la même aux Etats-Unis et dans d'autres pays développés.

Le Cercle Montesquieu propose aussi des conférences thématiques souvent en association avec des cabinets d'avocats. Traité Transatlantique TTIP, Investissements « made in China », Lanceur d'alertes et Loi Sapin 2, déontologie des juristes d'entreprise et d'autres encore sont des occasions privilégiées où débats intellectuels et expériences vécues sont échangés et partagés.

Partie prenante à la formation continue des directeurs juridiques mais aussi des juristes de demain, le Cercle Montesquieu a développé un « Executive Master General Counsel » en partenariat avec Sciences Po Paris pour offrir un enseignement pluridisciplinaire, une vision 360 degrés et des techniques de management.

Une des réussites majeures du Cercle au cours des vingt dernières années a été la transformation du rôle du directeur juridique et de la place du juridique dans l'entreprise. Le juriste n'est plus un agent de recouvrement de créance, ni un simple secrétaire du conseil, pas plus un « policier qui dit non à tout », ni un « empêcheur de tourner en rond » et encore moins un simple rédacteur d'actes et de contrats.

Le juriste moderne est tout autre chose : conseiller participatif, « team player », manager proactif, stratège offensif, leader d'équipe, force de persuasion, collègue respecté, spécialiste juridique de son secteur d'activité, membre du Comex, dirigeant créatif et actif.

Dans le contexte économique actuel bien trop garni en scandales, corruption et abus en tout genre, les questions relatives à l'éthique, compliance, diversité, protection des données personnelles et autres grandes causes de défense des règles du droit sont encore plus importantes et méritent une mise en avant exemplaire.

Le rôle et la place des Directeurs Juridiques et de leurs équipes au sein de l'entreprise sont fondamentaux. On parlera des nouveaux succès du Cercle Montesquieu lorsqu'il fêtera son prochain anniversaire.

3
PARTAGES

Partager

Partager

Partager

Partager

AP REDACTION

[AffichesParisiennes](#)

[@Annonce_Legales](#)

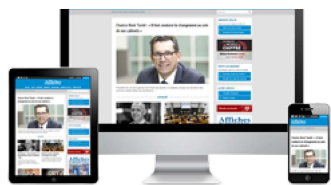
Ses derniers articles

Les déserts médicaux en Île-de-France

L'immeuble Convergence, futur siège de Danone

Le marché tertiaire doit anticiper l'évolution de la réglementation





Web **Tablette** **Mobile** **Journal**

Abonnez-vous à l'offre Papier + Numérique

Affiches Parisiennes Journal d'information juridique et d'annonces légales

- › Pour plus de contenu, papier + web
- › l'accès aux annonces légales,
- › l'accès aux ventes aux enchères.

[Je m'abonne](#)